

Informations immobilières : la construction dans les communes de plus de 2'000 habitants au cours du premier semestre de 1962

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La construction dans les communes de plus de 2000 habitants au cours du premier semestre de 1962

On a dénombré, au cours du premier semestre 1962, 20 993 nouveaux logements dans les 499 communes de plus de 2000 habitants soumises à l'enquête, soit un chiffre à peu

tôle ondulée, immeubles à charpente métallique ou couvertures béton dans les villes; on voit aussi apparaître des couvertures en tôle d'aluminium et en amiante-ciment (production nationale pour ces dernières). Progrès des corps creux en béton et des panneaux de fibres.

En Chine Taiwan: la construction en maçonnerie adaptée à l'éventualité des séismes (maçonnerie armée, pas plus de quatre étages), et en ciment armé progresse au détriment de la construction en bois. Il n'existe pas de production sidérurgique intégrée, mais seulement des ateliers de laminerie. La précontrainte n'est encore qu'au stade expérimental. En outre, sont produits couramment briques et tuiles, ciment, produits en béton, huisseries en acier, résines synthétiques, panneaux.

Au Japon: on a cherché à réaliser économiquement, et en grand nombre, grâce à la préfabrication et à l'emploi de matériaux légers, des constructions résistant au feu et aux séismes.

La pénurie de sable et de gravier a conduit à perfectionner le béton léger à la pierre ponce. Les produits en béton manufacturé, dont l'usage est très répandu, sont actuellement gênés par l'augmentation du coût de la main-d'œuvre.

La construction par éléments préfabriqués en béton armé utilise deux systèmes:

un système à ossature ou poutres, poteaux, etc., sont assemblés par des accessoires en acier;

un système à planchers et murs, constitués par du béton. Le premier système a révélé certains inconvénients à l'usage. La précontrainte a été employée depuis la guerre, mais sa diffusion est retardée par son prix et la tenue au feu et aux séismes.

Les matières plastiques sont déjà très répandues pour les finitions, isolations, revêtements et semblent devoir connaître un emploi croissant.

près égal au record de l'année précédente. L'évolution a toutefois nettement divergé d'une catégorie de communes à l'autre: si l'on observe en effet une progression dans les grandes villes (+ 5,2%) et les petites communes rurales (+ 11%), on note en revanche un recul dans les 60 villes de 10 000 à 100 000 habitants (— 2,2%) et surtout dans les grandes communes rurales (— 13,1%). La part des 65 communes de plus de 10 000 habitants au nombre total des nouveaux logements recensés n'a guère varié en l'espace d'une année (53,6% contre 53,4%). Si l'on considère maintenant la nature des constructions, le nombre des nouveaux logements s'est quelque peu accru aussi bien dans la catégorie des maisons individuelles que dans celle des maisons locatives et à usage commercial, alors qu'il a baissé dans le groupe des maisons exclusivement locatives. Néanmoins, les logements édifiés dans les maisons exclusivement locatives constituent toujours environ les trois quarts du total. 11% des nouveaux logements ont été construits par des sociétés coopératives, 36% par d'autres personnes morales et *plus de la moitié par des particuliers*. Dans plus de neuf dixièmes des cas, le financement a de nouveau été assuré sans l'aide des pouvoirs publics. Pour ce qui a trait à la grandeur des logements, on ne note pas de grands changements d'une année à l'autre. Les petits appartements de 1 à 3 pièces représentent trois cinquièmes de l'ensemble des nouveaux logements.

Les gains résultant des transformations d'immeubles se sont montés, au cours de l'exercice, à 228 logements (202 l'année précédente) et la perte consécutive notamment aux démolitions s'est élevée à 1717 logements (1628). La progression nette atteint ainsi 19 504 logements, soit 0,4% de moins qu'un an auparavant.

Le nombre des logements en construction à la fin de juin 1962 permet de prévoir l'offre prochaine d'appartements. Celle-ci s'élèvera à 28 278 pour l'ensemble des 65 villes (27 802 en 1961) et à 49 769 (46 371) pour l'ensemble des communes soumises à l'enquête (à l'exception de quelques communes rurales).

On a délivré au cours du semestre écoulé 28 538 permis de construire, soit 3,9% de moins qu'un an auparavant. Les communes de toutes les catégories de grandeur participent au recul, à l'exception des grandes villes (+ 14,2%). La baisse, qui est particulièrement prononcée dans les 60 villes de 10 000 à 100 000 habitants (— 15,9%), mais plus faible dans les grandes et les petites communes rurales (— 2,7% et — 2,4%) affecte surtout les logements des maisons exclusivement locatives qui cependant réunissent toujours plus des sept dixièmes de l'ensemble des autorisations de bâtir. Les projets de construction émanant de sociétés coopératives représentent 9,5% du chiffre total contre 10% en 1961. 91% de l'ensemble des logements prévus seront financés par des particuliers (94% en 1961).

Quant aux bâtiments sans logements, le nombre des nouvelles constructions a passé d'une année à l'autre de 4272 à 4548 et celui des permis délivrés de 5982 à 6463. Dans les deux cas l'augmentation porte essentiellement sur les fabriques et ateliers ainsi que sur les garages.

(Extrait de *La Vie économique*.)